

Aménagement de territoire
Environnement
Transports
Travaux publics

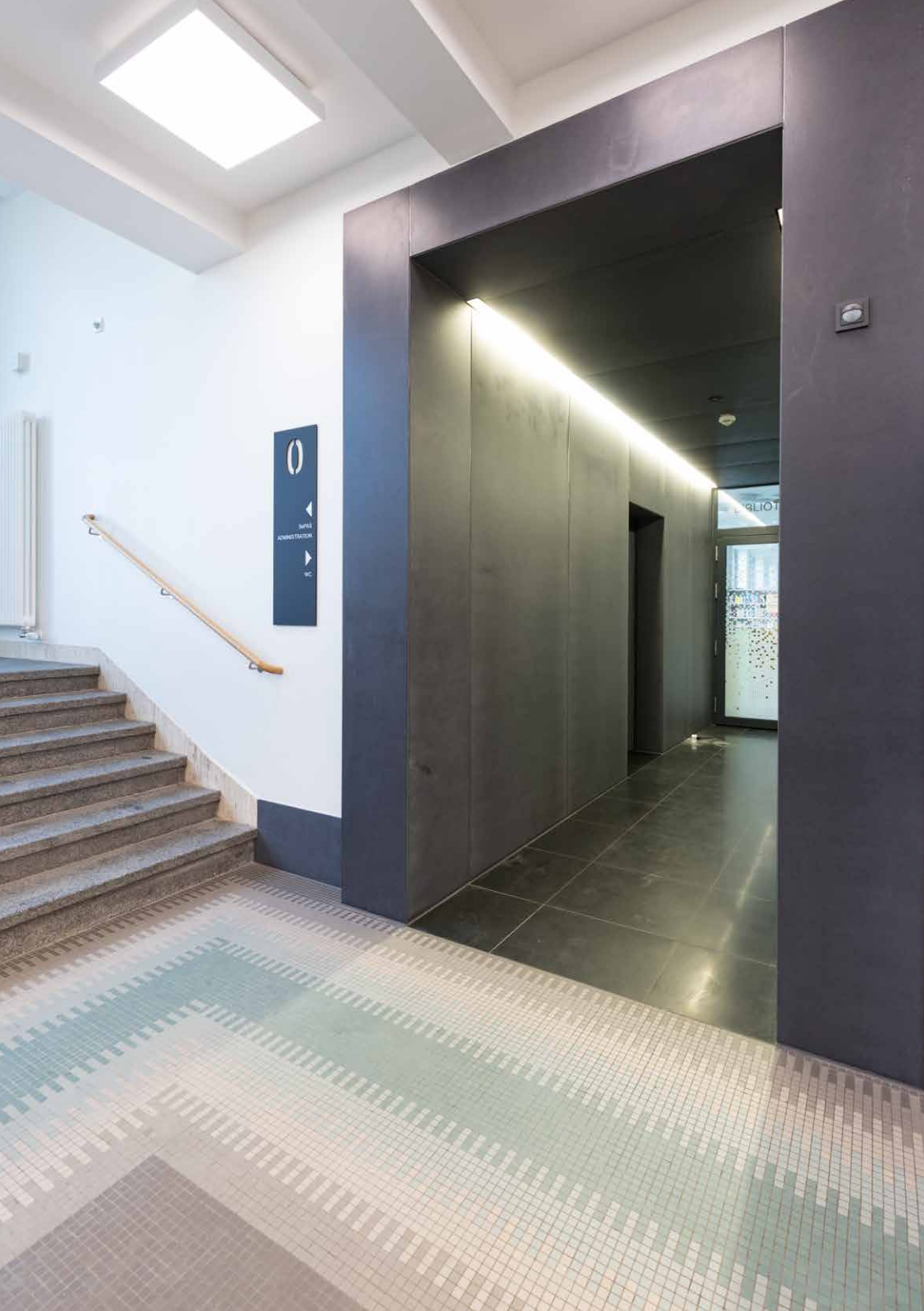
Pour
un développement
durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration des bâtiments publics

LYCÉE HUBERT CLÉMENT
ESCH-SUR-ALZETTE





Préface

Suite à la vétusté des bâtiments existants datant de 1955 et de 1971 et suite à l'évolution des règlements de sécurité, la rénovation du Lycée Hubert Clément est devenue nécessaire.

Afin de permettre au Lycée de fonctionner en partie sur le site même, la rénovation a été réalisée en 2 phases. Pour ce faire, environ 450 élèves ont été déplacés vers le site Victor Hugo à Esch-sur-Alzette. Ainsi pour chaque phase, une partie du bâtiment a été libérée. L'aile des sciences est cependant restée en service pendant les deux phases et les interventions ont été réalisées pendant les vacances scolaires.

La première phase a consisté à rénover le bâtiment de 1955 à l'exception de l'aile des sciences. Le gymnase existant implanté rue Patton a été démoli et une nouvelle aile administrative, un nouveau hall de sport et un parking souterrain ont été construits à l'endroit de l'ancien gymnase et l'arrière de l'aile centrale de l'ancien bâtiment (année 1955).

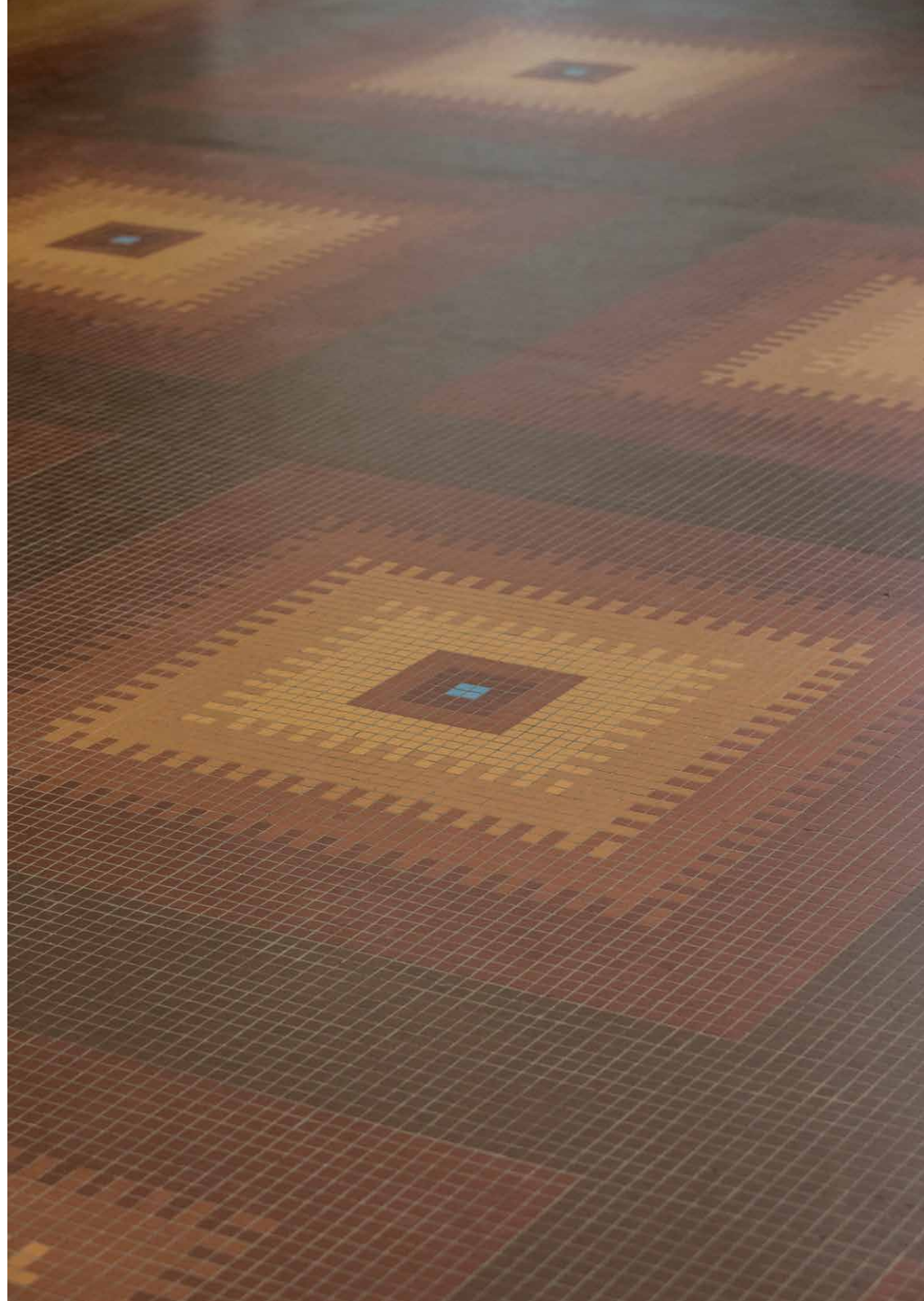
En deuxième phase, le bâtiment datant de 1971 a été entièrement rénové. L'entrée qui se trouvait entre les deux bâtiments a été démolie et un nouveau volume, reliant les bâtiments à tous les niveaux, a été construit.

Dès le mois de janvier 2018, les enseignants ainsi que les élèves évoluent dans un nouvel environnement à la fois moderne, chaleureux et convivial.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements envers tous ceux qui ont contribué à la conception et à la réalisation de ce projet et je souhaite aux futures générations qui franchiront les portes de cet établissement plein succès dans leur vie scolaire et professionnelle.



François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures





Historique

Le Lycée Hubert Clément, anciennement Lycée des jeunes filles à Esch-sur-Alzette, a été créé en 1911. Au début, le Lycée ne disposait pas de ses propres locaux et les classes étaient logées dans l'hôtel de Ville et dans le bâtiment des Sœurs Elisabeth sis rue de Luxembourg.

Ce n'est que dans les années 50 que l'école obtient ses propres locaux avec la construction du bâtiment au boulevard Général Patton, inauguré en 1955. En 1971, le Lycée s'agrandit avec la construction d'une nouvelle aile. C'est à ce moment que l'école reçoit le nom de Lycée Hubert Clément.

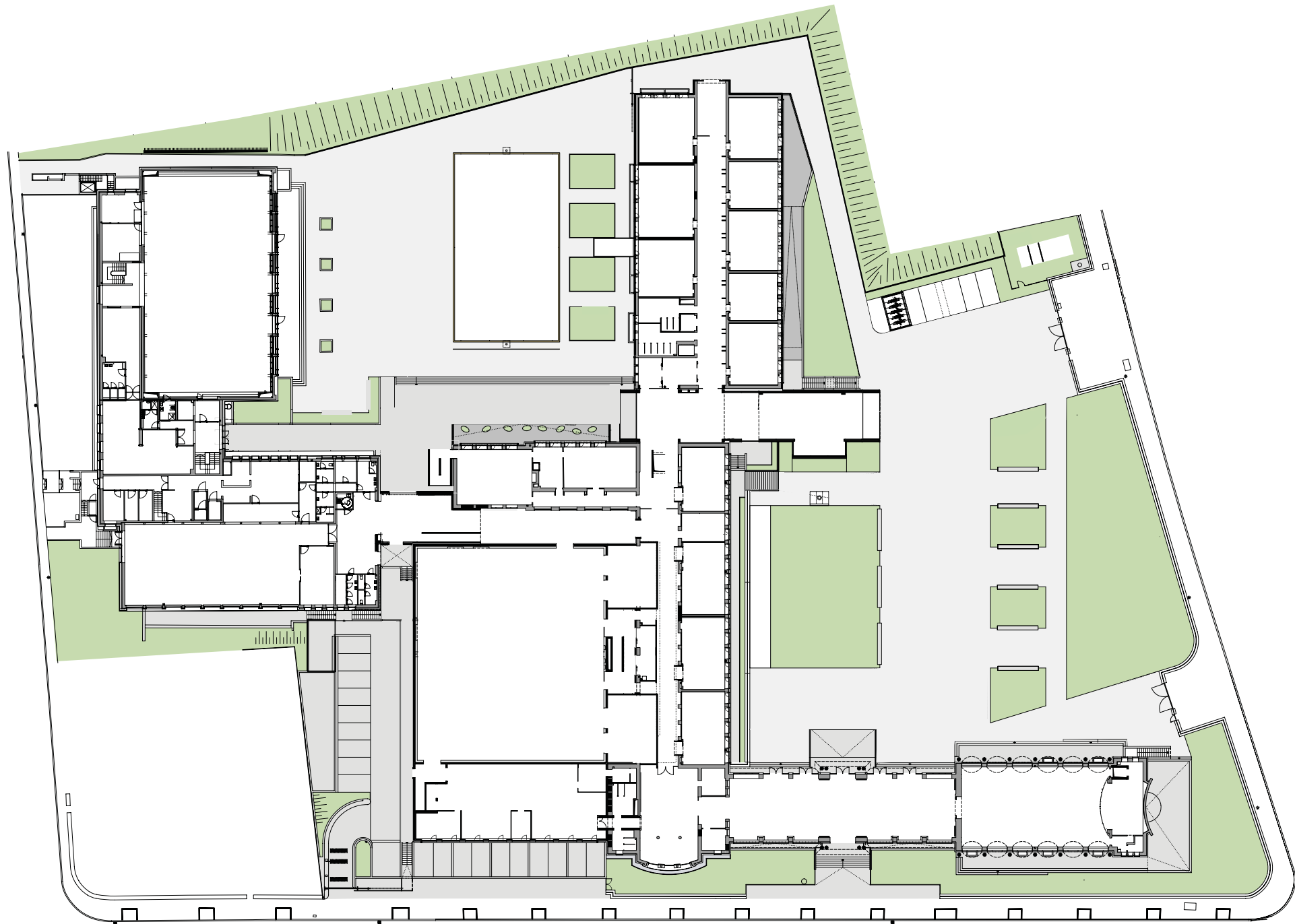
Suite aux réformes successives de l'enseignement secondaire et à l'évolution des règlements de sécurité, un premier projet de réhabilitation et de mise en conformité de ces bâtiments a été présenté en 1988. Ce projet n'a pas été retenu vu que le site existant est trop exigu avec une capacité théorique d'uniquement 860 élèves. Or, selon les statistiques de la région Sud du pays, le nombre d'élèves dans cette région est en constante augmentation.

Ainsi, en juillet 1999, la décision a été prise de déplacer le Lycée sur un autre site. Cependant, en 2007, le projet initial de rénovation et d'agrandissement a été réactivé. L'ouverture des lycées de Belval et de Differdange a permis de limiter la capacité d'accueil du Lycée Hubert Clément à 1000 élèves.

Implantation et concept urbanistique

Le Lycée Hubert Clément se trouve sur un terrain délimité par la rue Jean Pierre Michels, la rue Général Patton et la rue Théodore Kapp. Les bâtiments se trouvent dans un secteur à caractère résidentiel dans lequel le Lycée apporte une certaine animation. Il est facilement accessible par le centre-ville qui se trouve à moins d'un kilomètre. Le site a une contenance de 1,63 ha et est classé dans le PAG de la ville d'Esch-sur-Alzette comme zone d'utilité publique sans contrainte urbanistique particulière.







Concept architectural

Une nouvelle entrée principale a été créée entre les deux bâtiments principaux construits dans les années 50 et 70. Elle est également située entre les deux cours de récréation localisées devant et à l'arrière des ailes de classe. Cet emplacement central est un avantage du point de vue sécurité. Le problème de l'accessibilité et de l'accès aux différents niveaux est définitivement résolu par la construction d'une nouvelle cage d'escalier avec ascenseur. L'ancien gymnase a été remplacé par une construction nouvelle abritant deux unités de sport, l'administration avec le SEPAS (anciennement SPOS) et les locaux pour enseignants, des vestiaires et un parking couvert au sous-sol.

Les bâtiments existants des années 50 et 70 ont été entièrement rénovés et soumis à un assainissement énergétique complet.



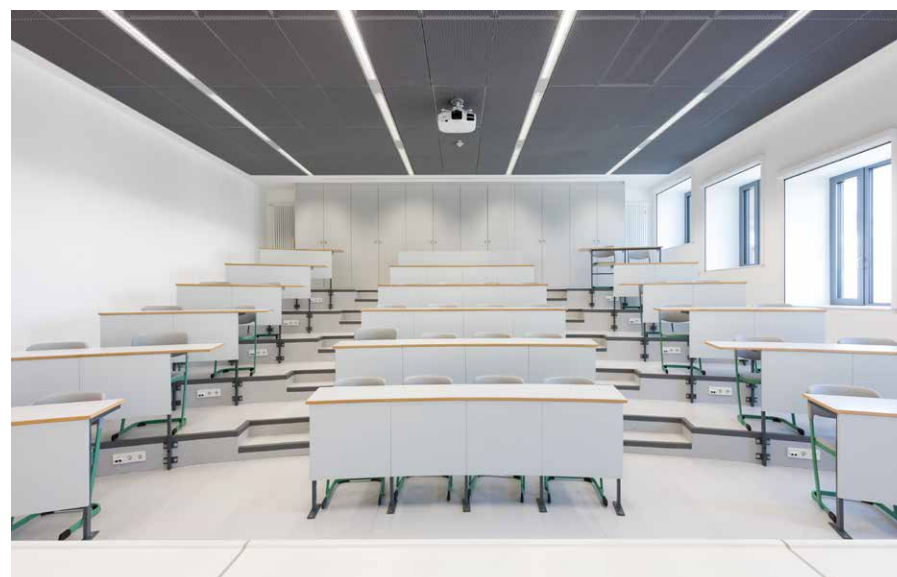


Concept technique/énergétique

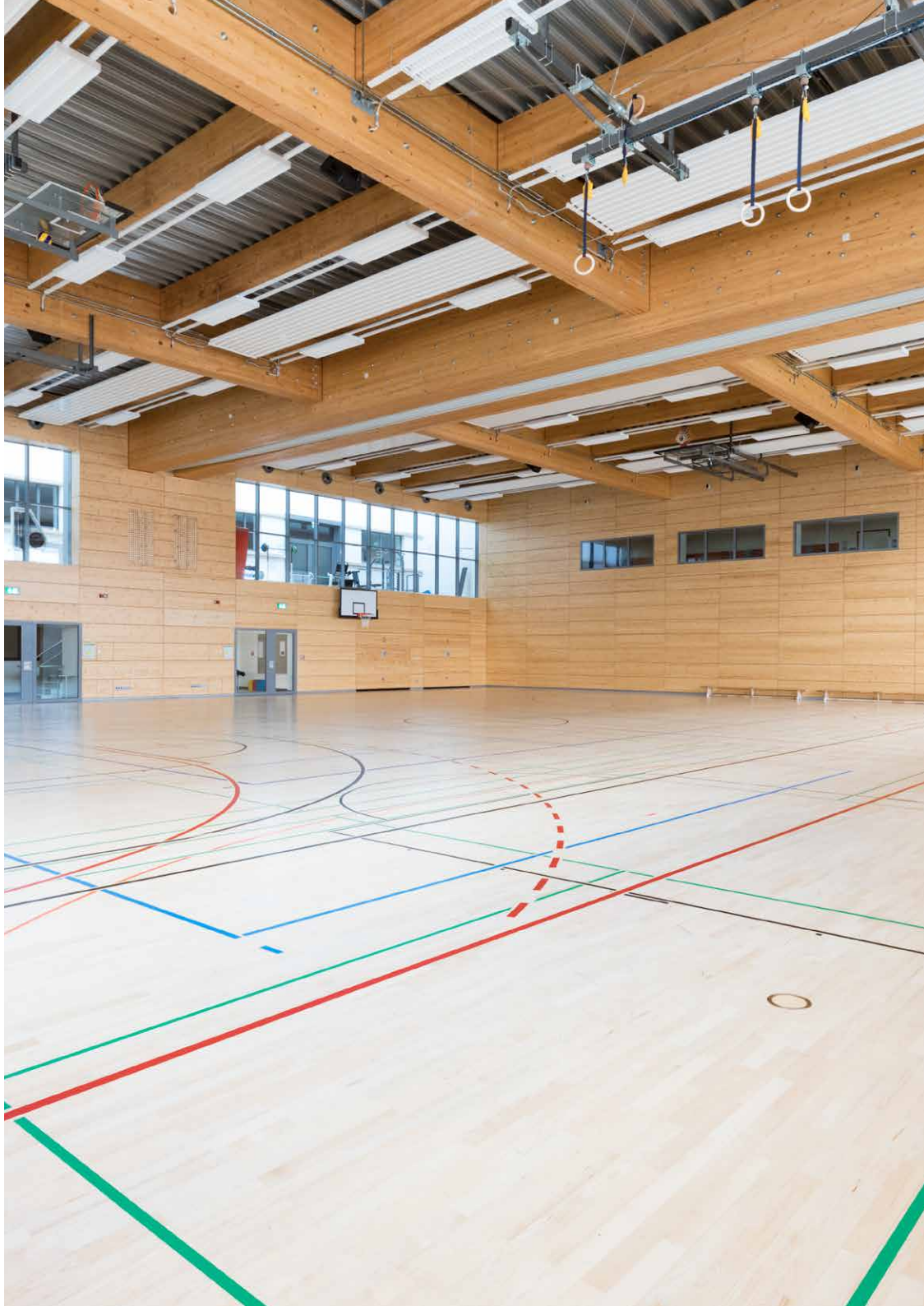
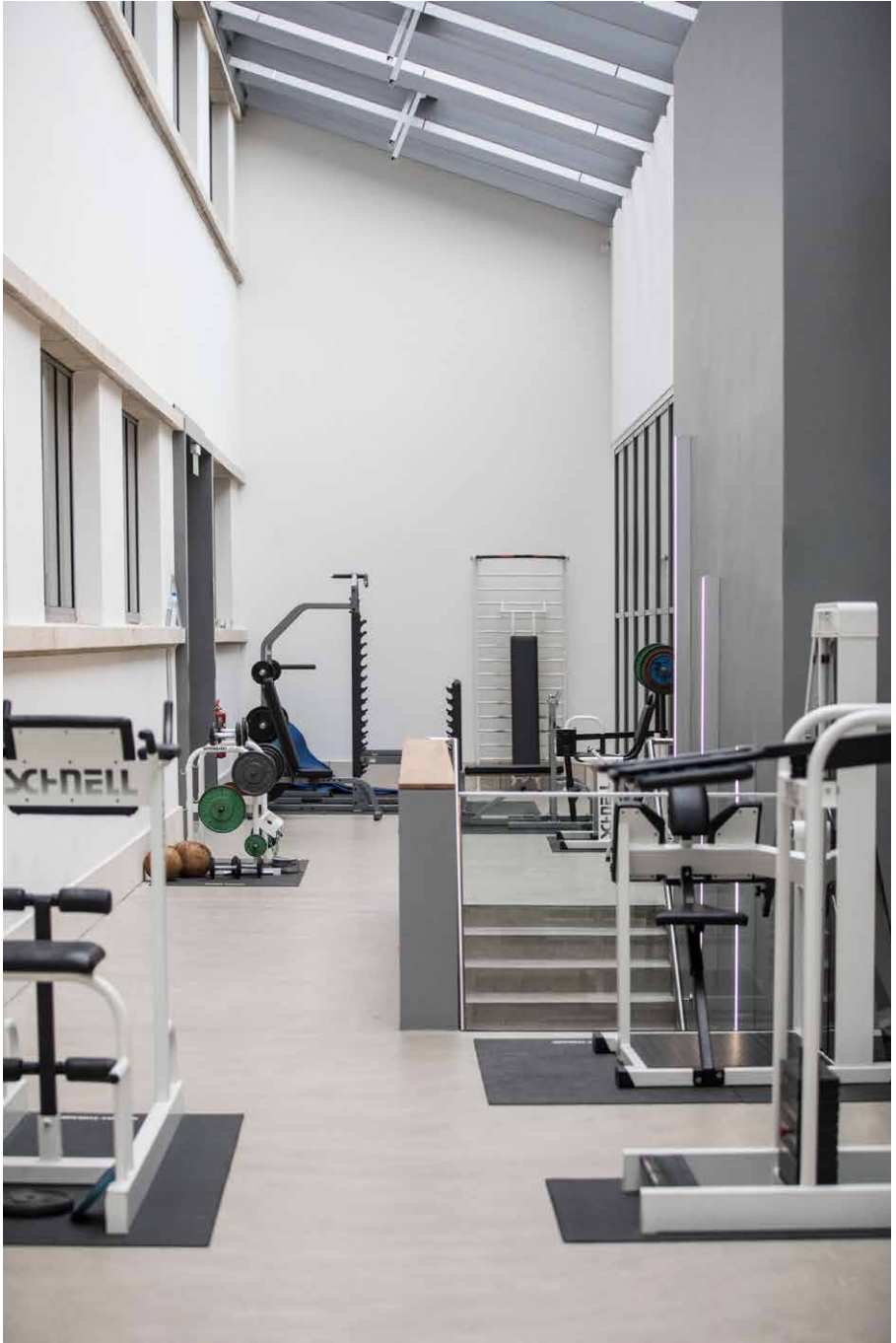
L'assainissement énergétique complet des bâtiments apporte une qualité de vie et un confort nettement améliorés par rapport aux constructions datant de 1955 et 1971. Il comprend un tout nouveau système de distribution de chaleur permettant de garantir les températures idéales suivant les activités exercées dans les locaux.

Afin de minimiser les déperditions, les façades extérieures ont été isolées thermiquement et les baies de fenêtres bénéficient de nouveaux châssis avec un vitrage à haute valeur isolante. La toiture entièrement renouvelée est isolée avec un soin particulier afin d'éviter tout pont thermique aux endroits critiques. La partie salle des fêtes a été traitée de la même façon malgré les contraintes dues au respect de l'aspect extérieur du bâtiment.

Les nouvelles constructions, notamment les blocs E et F avec la salle des sports et l'administration, ainsi que la jonction entre les deux bâtiments existants (B) sont entièrement conçus suivant les nouveaux concepts énergétiques appliqués aux bâtiments publics de l'État, notamment avec des dalles massives en béton qui apportent une forte inertie permettant un refroidissement nocturne efficace des locaux en été.









Programme de construction

Infrastructure scolaire

- 39 salles de classe comprenant :
 - › 23 salles de classe à dimension normale
 - › 16 salles de classe à dimension réduite
- 15 salles spéciales, laboratoires, ateliers et salles de classes polyvalentes
- salles de préparations, collections, dépôts et aires de stockage

Administration

- Bureaux de direction et secrétariat, éducateurs et enseignants, SPOS, assistant social et pédagogique
- salles de conférence, salles de réunion, salles de séjour, salles de travail
- kitchenette, local serveur, dépôts, parloirs

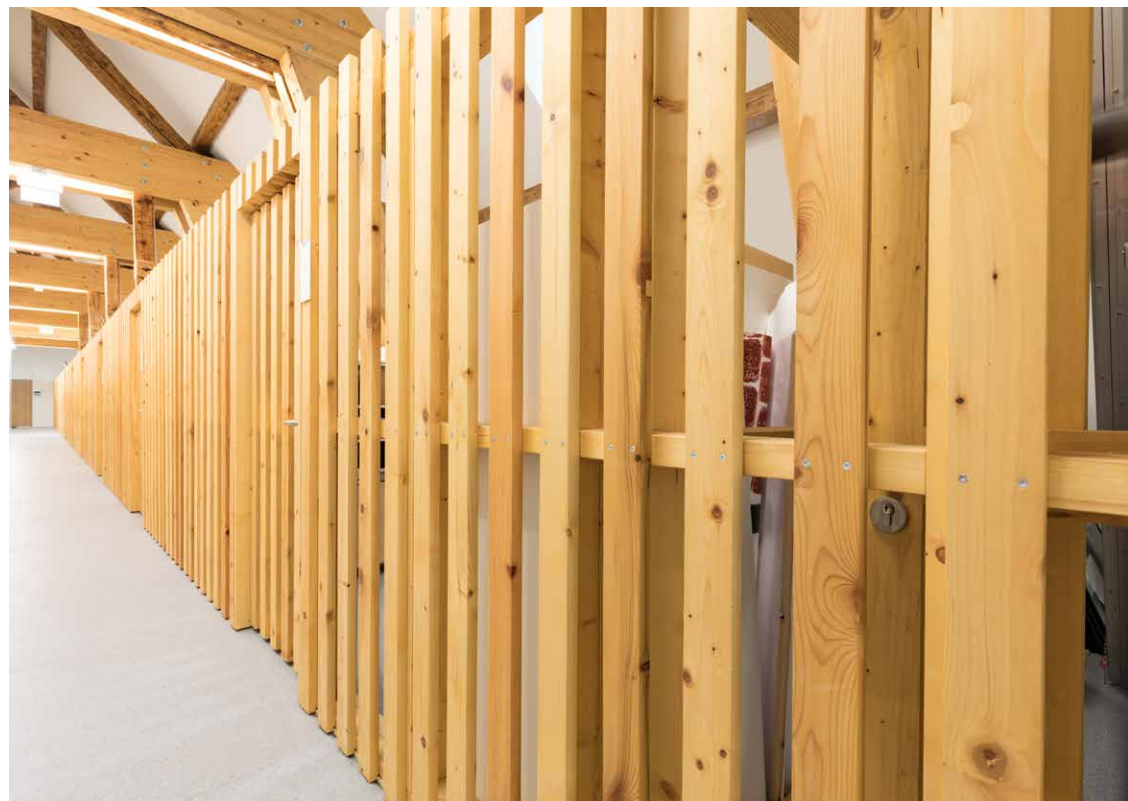
Structures d'accueil

- bibliothèque, salle de lecture, zone de préparation, vestiaire
- salle des fêtes, salle de préparation, vestiaires et sanitaires
- loge concierge, stockage/photocopie

Parking avec 60 emplacements

Dates-clés du projet

Vote projet de loi	mars 2012
Travaux préparatoires	septembre 2012 – mai 2013
Travaux phase 1	juin 2013 – janvier 2016
Mise en service phase 1	février 2016
Travaux phase 2	février 2016 – décembre 2017
Mise en service phase 2	janvier 2018





Chiffres-clés

Surfaces et volumes

Surface nette	14'887 m ²
Surface brute	17'550 m ²
Volume bâti	74'960 m ³

Coût du projet

Coût total	EUR 50'300'000.- TTC
------------	----------------------



Maître d'ouvrage

Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics

Maîtrise d'œuvre

Architecte

BALLINIPITT architectes urbanistes

Ingénieur génie civil

Lux-Civil Engineering Consulting S.A.

Ingénieur génie technique

Enerventis Lux S.A.

Assistance technique

Paul Wurth Geprolux S.A.

Bureau de contrôle

Socotec Luxembourg s.à r.l.

Organisme agréé

Vinçotte Luxembourg a.s.b.l.

Coordinateur de sécurité et de santé

Socotec Luxembourg s.à r.l.



Textes : Administration des bâtiments publics
Documents graphiques : BALLINIPITT architectes urbanistes
Photographies : Blitz
Design : Accentaigu
Imprimerie : Hengen



05/2018